

INFORMATIONS PRE OPERATOIRES

Ce document est destiné à vous informer sur la sédation (sommolence) dont vous allez bénéficier pour la pose du Cathéter à Chambre Implantable (CCI ou PAC = Port A Cath), ses avantages et ses risques. Nous vous demandons de le lire attentivement avant de donner votre consentement à la procédure anesthésique et chirurgicale. Vous êtes invité(e) à poser les questions que vous jugerez utiles à votre information.

PRECAUTIONS A PRENDRE AVANT VOTRE ARRIVEE A LA CLINIQUE

Vous devez rester à **jeun** au minimum **4 heures** avant pour l'alimentation solide, mais vous pouvez **boire** de l'eau, café ou thé sucrés ou non, jus sans pulpe **2 heures** avant votre arrivée. Vous pourrez toujours prendre vos médicaments habituels dans un quart de verre d'eau, en fonction des recommandations médicales (nous **prévenir si vous prenez des médicaments fluidifiant le sang**). Les prothèses dentaires, lunettes, lentilles de contact, prothèses auditives, bijoux, seront laissées dans votre chambre. Veuillez ne pas vous maquiller ni vous vernir les ongles et n'oubliez pas d'apporter votre dernière analyse de sang. Enfin munissez-vous de votre carte de sécurité sociale (**carte vitale**), d'une **pièce d'identité** et/ou de l'attestation papier de votre carte vitale en cours de validité.

QU'EST-CE QUE L'ANESTHESIE PAR « SEDATION » ?

Votre anesthésie est une "sédation" à laquelle est ajoutée une anesthésie locale par infiltration de la région opérée par un anesthésique local, la lidocaïne (XYLOCAINE®). La « sédation » induit un état comparable au sommeil grâce à l'injection par voie veineuse périphérique (« perfusion »), posée juste avant votre entrée en salle d'opération, de produits "relaxants" (sédatifs) qui vous feront plus ou moins dormir selon la dose injectée. Nous utilisons principalement deux produits anesthésiques : le midazolam (HYPNOVEL®) et/ou le sufentanyl (SUFENTANYL®). La dose de sédatif sera déterminée en fonction de votre état de santé et de votre souhait de plus ou moins dormir pendant l'acte. Une visite pré-anesthésique aura lieu avant l'anesthésie : nous pourrons alors définitivement choisir ensemble l'importance de votre sédation.

COMPLICATIONS ET EFFETS SECONDAIRES LIES A L'ACTE ET/OU L'ANESTHESIE

Tout acte médical, conduit avec compétence, et dans le respect des données acquises de la science, comporte un risque. La gravité de la maladie, les maladies associées, l'âge, les habitudes de vie et d'autres facteurs peuvent augmenter le risque. Mais, pour l'anesthésie par sédation, le risque est très limité (choc allergique...). Comme après toute anesthésie, même légère, vous serez surveillé(e) en salle de réveil.

- Un hématome de la loge où est située la chambre (< 3%).
- Les nausées et vomissements au réveil sont peu fréquents (moins de 2%)

- En fonction de la veine ponctionnée, vous pourrez ressentir, pendant quelques jours, un enrouement de la gorge (de type angine) ou une douleur au niveau du cou a type de torticolis ou de "bleu" (ponction de la Veine Jugulaire interne).Vous aurez une prescription d'antalgiques à prendre si besoin.

- Risque exceptionnel (<1/2500), grâce notamment à l'utilisation de l'échographie pendant l'opération, perforation de la plèvre (enveloppe des poumons) entraînant un éventuel drainage, une ponction de l'artère carotide pouvant entrainer un petit hématome (bleu) (<1/500), une thrombose (caillots sanguins) du vaisseau ponctionné (1/200).

- Toutes les précautions d'asepsie sont prises pour limiter au maximum le risque d'infection (bloc opératoire stérile, matériel à usage unique...).

- Risques très exceptionnels : une injection accidentelle de l'anesthésique local dans un vaisseau sanguin entraînant une convulsion voire un arrêt cardio-respiratoire.

APRES

Sachez qu'il est tout à fait normal de vous sentir fatigué(e) pendant quelques heures et d'avoir une baisse des capacités de concentration passagèrement. Le premier lever doit obligatoirement se faire avec l'infirmier.

Heure de sortie : votre sortie pourra normalement s'effectuer 3-4 heures après l'heure d'entrée dans l'établissement.

Ordonnances : une prescription d'antalgiques (paracétamol et/ou Lamaline®, Topalgic®) vous sera remise, ainsi que l'ordonnance pour les soins de pansements, à domicile, par l'infirmier de votre choix. Les pansements devront être changé par un infirmier entre le 1^{er} et le 4^{ème} jour post opératoire puis tous les 3-4 jours jusqu'à cicatrisation complète (12^{ème}-15^{ème} jour) ; aucun soin particulier si de la colle est appliquée sur la cicatrice.

Douche : vous pourrez vous doucher, dès le lendemain de la pose, car les pansements sont imperméables. Idem si vous avez de la colle pour protéger la cicatrice.

Ne portez rien de lourd (> 5 kg) du côté de la pose du CCI pendant au moins 5 jours, évitez une activité sportive intense (sueurs, mouvements amples des bras) et la natation pendant 3 semaines.

Consentement pour les procédures anesthésique et chirurgicale :

Document d'information remis en amont de la pose du CCI (ou autres cathéters) du.....

J'estime avoir été suffisamment informé(e) des avantages et risques liés à la pose de CCI (ou autres cathéters).

Nom du patient :Prénom

Signature du patient ou de son représentant légal